



Promouvoir les marchés publics de technologies respectueuses de l'ozone et du climat

Etude exploratoire de la région Asie Pacifique



Copyright © United Nations Environment Programme, 2015

Cette publication peut être reproduite dans sa totalité ou partiellement, sous quelque forme que ce soit, à des fins pédagogiques ou pour des buts non lucratifs, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source soit mentionnée. Merci de transmettre au PNUE un exemplaire de toute publication utilisant la présente publication comme source.

La présente publication ne peut faire l'objet de vente ou être utilisée dans un but commercial quel qu'il soit sans autorisation préalable du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Informations légales

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'auteur et les réviseurs du présent document ainsi que leurs employés n'avalisent pas l'exécution, la sécurité des travailleurs ou l'acceptabilité environnementale de l'une ou l'autre des options techniques ou stratégiques décrites dans le présent document.

Les désignations utilisées et la présentation des documents de cette publication ne reflètent en aucun cas l'opinion du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ou de leurs autorités, ou sur la délimitation de leurs frontières. De plus, les vues exprimées ne reflètent pas nécessairement la décision ou la politique énoncée du Programme des Nations Unies pour l'environnement, et les noms ou processus commerciaux cités, en rien un éventuel soutien.

Le PNUE
encourage les pratiques
saines pour l'environnement dans
le monde et dans ses propres activités.
Cette publication est imprimée sur du papier
100% recyclé avec des encres d'origine végétale
et obéit à d'autres pratiques écologiques. Notre
politique de distribution est conçue pour réduire
l'empreinte carbone du PNUE.

Promouvoir les marchés
publics de technologies
respectueuses
de l'ozone et du climat

Etude exploratoire de la région Asie Pacifique

I. REMERCIEMENTS

Ce document a été produit par le Programme ActionOzone de la Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE (PNUE DTIE) dans le cadre du projet de partenariat de subvention entre le PNUE et l'Agence américaine de protection de l'environnement (USEPA) *Regional Programme for Enhancing Institutional Capacity for HCFC Phase-out linked to Energy Efficiency and Climate benefits in Asia Pacific* (Programme régional de renforcement des capacités institutionnelles pour l'élimination des HCFC en lien avec l'efficacité énergétique et les avantages climatiques en Asie Pacifique). Les informations fournies ou distribuées par le PNUE ne font l'objet d'aucune garantie, expresse ou implicite quant à leur exactitude, leur intégralité, ou leur utilité; et le PNUE décline toute responsabilité quelle qu'elle soit sur l'utilisation ou la foi de toute information, contenu ou procédure que cette publication renfermerait.

Ce projet a été dirigé par l'équipe d'ActionOzone du PNUE, DTIE composée de:

Dr. Shamila Nair-Bedouelle, Chef de Branche, ActionOzone PNUE

M. Atul Bagai, coordinateur principal du Réseau régional, Bureau régional pour l'Asie Pacifique

Mme Anne-Maria Fenner, chargée d'information ActionOzone PNUE

Cette publication a été compilée par:

M. Alvin Jose, consultant, PNUE, Bureau régional pour l'Asie Pacifique

Nous remercions chaleureusement les experts ci-dessous pour leur soutien et leur révision du document :

M. Farid Yaker, PNUE, SLCI

Dr. Apurva Dave, USEPA

Mme Bella Maranion, USEPA

Mme Cindy Newberg, USEPA

Mme Elisa Rim, USEPA

Maquette : UNESCO

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
I. Introduction	7
II. Méthodologie pour élaborer une étude de base sur les pratiques respectueuses de l'ozone et du climat des marchés publics en Asie Pacifique	8
III. Résultats de l'étude de base des pratiques respectueuses de l'ozone et du climat des marchés publics en Asie Pacifique	10
1. Utilisation de SAO et de HFC par le secteur public en Asie Pacifique	10
2. Surveillance et communication des données sur les SAO et les émissions de GES en Asie Pacifique	11
3. Solutions de remplacement aux HFC au PRG élevé utilisés en Asie Pacifique	11
Résultats de l'étude de base des pratiques respectueuses de l'ozone et du climat des marchés publics en Asie Pacifique	11
4. Structure institutionnelle des marchés publics en Asie Pacifique	12
5. Politiques des marchés publics écologiques (MPE) en Asie Pacifique	12
6. Le processus d'adoption de politiques MPE en Asie Pacifique	13
7. Collaborations au niveau national et régional pour promouvoir les politiques MPE en Asie Pacifique	14
IV. Opportunités d'action pour promouvoir les pratiques respectueuses de l'ozone et du climat des marchés publics en Asie Pacifique	15
V. Feuille de route nationale pour des pratiques respectueuses de l'ozone et du climat des marchés publics en Asie Pacifique	16
Annexe-I : Questionnaire sur les utilisations des SAO /HFC au niveau national et sur les politiques de passation des marchés publics	18
Annexe II : Résumé de l'étude	19
Annexe III : Liste des administrateurs nationaux de l'ozone et des fonctionnaires chargés des marchés publics participants	26
Références	28

I. Introduction

Le gouvernement/le secteur public constitue un fournisseur essentiel de biens et services dans la plupart des pays. Dans certains cas, les dépenses publiques s'élèvent à 30% du PIB dans les pays en développement¹. Les gouvernements et les institutions publiques ont de plus en plus tendance à prendre des initiatives pour promouvoir les pratiques durables de passation des marchés publics. Ces pratiques peuvent aider les gouvernements à remplir leurs objectifs économiques, sociaux et de protection de l'environnement.²

Les gouvernements peuvent consacrer une grosse part de leur budget à des installations et des équipements publics fonctionnant avec des substances qui appauvrissent l'ozone (SAO), tels que des équipements de réfrigération et de climatisation (R/AC). Des SAO sont utilisées dans les systèmes R/AC et les bâtiments des installations publiques, comme des bureaux, des hôpitaux et des universités dont la plupart fonctionnent 24h sur 24, faisant ainsi du secteur public une source non négligeable de consommation et d'émissions de SAO.

Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent l'ozone (le Protocole de Montréal) a éliminé la production et la consommation de SAO clés, y compris les CFC et les halons, et intègre le processus d'élimination en court des hydrochlorofluorocarbures (HCFC). Le Protocole de Montréal a abouti à un double résultat : la protection de la couche d'ozone et celle du système climatique, les SAO étant de puissants gaz à effet de serre (GES).³

Avec l'élimination des SAO sous l'égide du Protocole de Montréal, l'utilisation de solutions de remplacement inoffensives pour l'ozone telles que les hydrofluorocarbures (HFC) a rapidement augmenté. Cependant, les HFC sont de puissants gaz à effet de serre, et nombre d'entre eux ont un potentiel de réchauffement global (PRG) élevé. Les émissions qui seraient le résultat d'une transition non contrôlée vers des HFC à PRG élevé, en particulier dans les pays en développement dont la demande en équipement R/AC est importante et en progression, pourraient réduire à néant les avantages climatiques obtenus jusqu'à présent avec l'application du Protocole de Montréal.

Les équipements R/AC sont responsables dans le monde de plus de 60% des émissions de SAO⁴ et la demande énergétique de ces systèmes comptabilise 50% de l'utilisation finale énergétique des bâtiments dans les pays développés⁵. Une transition vers des frigorigènes au PRG nul/faible permettrait de réduire directement les émissions de GES des futures stocks de systèmes R/AC, et les améliorations concomitantes dans le domaine de l'efficacité énergétique de nouveaux systèmes de chauffage et de refroidissement dans les bâtiments publics peuvent permettre de réduire considérablement les coûts d'exploitation, et de diminuer indirectement les émissions de gaz à effet de serre (GES).

¹ Lignes directrices de l'approche du PNUE dans la mise en œuvre des achats publics durables, 2012.

² Lignes directrices de l'approche du PNUE dans la mise en œuvre des achats publics durables, 2012.

³ UNEP, HFC : A Critical Link in Protecting Climate and the Ozone Layer, A UNEP Synthesis Report, 2011.

⁴ GIEC/GETE 2005

⁵ A review on building energy consumption, Lombard et al, 2007.

Les solutions potentielles de remplacement aux HFC au PRG élevé sont souvent négligées du fait des obstacles à leur adoption, tels que des dépenses d'investissement plus élevées, le manque d'information sur leurs caractéristiques et leur performance, ou le manque d'infrastructure permettant leur manipulation et leur utilisation en toute sécurité. Utiliser le pouvoir d'achat substantiel des gouvernements pour promouvoir des solutions de remplacement aux HFC au PRG élevé et stimuler la demande en technologies respectueuses de l'ozone et du climat peuvent s'avérer être un moyen d'action efficace pour surmonter ces obstacles. Les initiatives nationales existantes de marchés publics écologiques (MPE), dont la plupart jouissent du soutien d'organisations telles que l'OCDE et le PNUE, ont établi des normes environnementales pour les marchés publics, procurant ainsi une plateforme qui peut être facilement élargie pour promouvoir des solutions de remplacement aux HFC à PRG élevé plus sûres et plus propres.

Du fait de son pouvoir d'achat, le secteur public peut jouer un rôle primordial pour promouvoir des solutions de remplacement respectueuses du climat⁶, en développant des politiques de passation des marchés publics qui permettent le passage progressif des HFC au PRG élevé à des technologies de remplacement à haute efficacité énergétique et au PRG nul/faible. Les technologies de remplacement respectueuses de l'ozone et du climat peuvent rencontrer des obstacles sur les marchés en fonction des applications. Ils peuvent être d'ordre technique et commercial, tels que des dépenses d'investissement potentiellement plus élevées, le manque de normes, de capacité de service ainsi que l'asymétrie de l'information et l'absence d'environnement propice. La présence de ces obstacles freine la commercialisation à grande échelle de ces technologies respectueuses de l'ozone et du climat. Des décisions d'achat des gouvernements basées sur les coûts avantageux du cycle de vie du système, assortis d'avantages environnementaux peuvent stimuler la demande nécessaire en technologies respectueuses de l'ozone et du climat.

Afin de soutenir l'adoption de telles technologies dans diverses utilisations finales sur les marchés publics, les Bureaux nationaux ozone (BNO) peuvent jouer un rôle clé en fournissant les renseignements nécessaires aux services chargés des marchés publics. Une plus grande sensibilisation sur les avantages des technologies respectueuses de l'ozone et du climat pourrait éviter de négliger les systèmes R/AC dans les processus de passation des marchés publics et les appels d'offre, ce qui est fréquemment le cas.

Normalement, le BNO n'a pas de lien avec le service chargé des marchés publics, en particulier en ce qui concerne la prise de décision pour l'achat de systèmes R/AC et autres produits. Les agences gouvernementales ne disposent pas des données sur les avantages techniques des solutions de remplacement ou sur les tendances des marchés publics pour l'achat de technologies respectueuses du climat et de l'ozone, pour les aider à la sélection et à la prise de décision d'achat. Ce manque d'information peut être compensé par une participation active et la coordination entre les agences chargées des marchés publics et les BNO.

⁶ Les technologies R/AC basées sur des solutions au PRG faible/nul de remplacement aux HFC au PRG élevé sont appelées technologies respectueuses du climat dans la présente publication.

Conscient du manque d'informations et de liens institutionnels relatif aux politiques de passation des marchés publics en Asie Pacifique, la Branche ActionOzone du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en partenariat avec l'Agence américaine de protection de l'environnement (USEPA) a organisé un atelier sur le renforcement des capacités en République de Corée (RC) le 13 mars 2015. Les administrateurs nationaux de l'ozone (NOO) de 22 pays et les fonctionnaires chargés des achats (NPO) de 16 pays d'Asie du Sud, d'Asie du Sud-Est et du Pacifique⁷ y ont participé, et ils se sont entretenus sur les stratégies pour promouvoir des technologies respectueuses du climat au moyen de politiques d'achat public ciblées. L'atelier a permis d'entamer un dialogue nécessaire entre les responsables des marchés publics et les agences de l'ozone en Asie Pacifique. Il a également permis de comprendre les pratiques actuelles de passation des marchés publics respectueuses du climat et de l'ozone, et celles qui seront proposées pour l'avenir de la région.

⁷ Voir la figure I. Une liste des points focaux des pays participants à l'atelier se trouve à l'annexe III.

II. Méthodologie pour élaborer une étude de base sur les pratiques respectueuses de l'ozone et du climat des marchés publics en Asie Pacifique

L'un des principaux objectifs de l'atelier était de fournir une plate-forme d'échange entre les NOO et les NPO d'Asie Pacifique sur les bonnes pratiques et les stratégies pour lier le MPE à des solutions potentielles de remplacement des HFC au PRG élevé.

Les NOO et les NPO présents ont fourni au moyen d'un questionnaire, les données de référence sur les SAO et leurs solutions de remplacement utilisées dans le secteur public, et sur les processus institutionnels pertinents de passation des marchés publics. Le questionnaire était conçu pour récolter les informations suivantes :

- l'utilisation des SAO et des HFC dans le secteur public,
- les processus de passation des marchés publics,
- les agences nationales focales chargées des marchés publics,
- les marchés publics actuels ciblant les HFC ou prévus à l'avenir,
- les obstacles et les opportunités potentielles pour les technologies respectueuses de l'ozone et du climat dans le secteur public.

Le programme de travail et le questionnaire ont été conçus en consultation avec la Division Consommation et Production durables du PNUE (SCP). SCP PNUE dirige le Cadre décennal mondial dont les achats publics durables (APD) en sont une des composantes principales. La division SCP PNUE a fourni les informations sur le réseau ASEAN+3 des marchés publics écologiques et d'éco-labellisation (Green Public Procurement and Eco-Labeling GPPEL) et dont des personnes ressources ont été conviées à l'atelier.

Le questionnaire a été transmis aux NOO et NPO invités deux semaines avant leur participation à l'atelier. Les NOO étaient encouragés à rencontrer les NPO pour en discuter afin d'être mieux préparés à fournir les informations requises pour l'étude de base. Dans la plupart des cas, il s'agissait du tout premier contact entre les NOO et les NPO. Le questionnaire se trouve à l'annexe-I.

Des présentations des politiques de marchés publics et sur l'ozone ont été données au cours de l'atelier. Des sessions interactives ont permis aux participants de communiquer avec les intervenants sur les développements des politiques des marchés publics en Asie Pacifique, ainsi que sur les obstacles à l'achat de solutions de remplacement respectueuses du climat. Les NOO et les NPO ont répondu conjointement au questionnaire et ont participé aux travaux de groupe pour réfléchir à des stratégies de renforcement des liens institutionnels et pour promouvoir les solutions de remplacement respectueuses du climat. Les participants étaient divisés en cinq groupes pendant les travaux de groupe. Plusieurs représentants des agences d'exécution du Protocole de Montréal, le PNUD, l'ONUDI et le PNUE, ont aidé les cinq groupes à concevoir une feuille de route qui permette de promouvoir par les marchés publics, l'achat, l'utilisation et la gestion responsable de solutions respectueuses de l'ozone et du climat. Puis, les groupes ont présenté leurs recommandations/leur feuille de route.

La carte ci-dessous montre les pays participants à l'atelier RC sur les marchés publics de la région Asie Pacifique.

Figure 1 : NOO et NPO participants à l'atelier RC sur les marchés publics



- Participants NOO uniquement
- Participants NPO uniquement
- Participants NOO et NPO

Les 63 participants à l'atelier comptaient en plus des NOO et des NPO de la région, des représentants gouvernementaux, des organisations environnementales et internationales.

Participation	
Administrateurs nationaux de l'ozone	29
Fonctionnaires chargés des achats	18
Organisations internationales (y compris le PNUÉ)	13
Représentants gouvernementaux	3
Total des participants	63

III. Résultats de l'étude de base des pratiques respectueuses de l'ozone et du climat des marchés publics en Asie Pacifique

Au cours de l'atelier, les participants ont fourni des données de référence sur les pratiques de passation des marchés publics et sur les initiatives ciblant les HFC au niveau du pays. Ces informations ont été récoltées au moyen d'un questionnaire sur l'utilisation des SAO/HFC dans le secteur public et les pratiques des marchés publics, dûment complété par les participants. L'analyse dans les paragraphes suivants présente la tendance générale indicative des pratiques des marchés publics et des politiques ciblant les HFC, communiquée par les 22 administrateurs nationaux de l'ozone et les 16 fonctionnaires chargés des achats de la région Asie Pacifique. L'analyse n'inclut pas la situation spécifique à chaque pays relative à l'utilisation des technologies respectueuses du climat et de l'ozone dans le secteur public et les pratiques de passation des marchés publics associées, cependant certains exemples sont soulignés quand ils illustrent les initiatives ciblant les HFC dans les marchés publics en Asie Pacifique. Sur les 161 renseignements demandés aux 23 pays de la région, 137 réponses ont été reçues. Les pays n'ont pas répondu à 24 questions et pour 8 d'entre elles, ils ne disposaient pas des informations nécessaires. Un résumé des réponses au questionnaire se trouve à l'annexe-II.

I. Utilisation de SAO et de HFC par le secteur public en Asie Pacifique

Le secteur public dans la région Asie Pacifique compte parmi les plus gros consommateurs de réfrigérateurs, de climatiseurs, de matériaux d'isolation, de solvants et d'extincteurs à incendie. Les systèmes R/AC sont parmi les principaux produits contenant des SAO achetées et utilisées dans les bâtiments et véhicules. Dans le secteur public, on les trouve généralement dans les écoles, les hôpitaux, les hôtels, les bureaux, les systèmes de transport, les entrepôts frigorifiques, etc.

La SAO principalement utilisée dans les systèmes R/AC est le HCFC-22 comme frigorigène. Parmi les autres SAO, on compte le HCFC-123 en réfrigération et le HCFC-141b comme agent de gonflement des mousses. Certains pays rapportent également l'utilisation du bromure de méthyle pour des utilisations en quarantaine et pré-expédition dans le secteur agricole. Deux pays ont rapporté utiliser le halon dans leur industrie aéronautique. La majorité des pays d'Asie Pacifique figure parmi les parties visées à l'article 5 du Protocole de Montréal. Ainsi tous les pays ayant signalé appliquer des activités d'élimination des HCFC suivent leur PGEH⁸ national et prévoient d'être en conformité avec les objectifs 2015 de contrôle des SAO du Plan de gestion. La région conduit actuellement des activités de préparation de l'étape-II de l'élimination des HCFC et pour renforcer les capacités dans la région à adopter et gérer les technologies respectueuses de l'ozone et du climat. Les pays ont rapporté que les HFC au PRG élevé continuaient d'être des alternatives commercialement viables aux HCFC, même si certaines applications connaissent une augmentation de l'utilisation de solutions de remplacement au PRG nul/faible.

⁸ Plan de gestion de l'élimination des HCFC.

L'étude montre que pour les applications commerciales et résidentielles des systèmes de climatisation, le HFC-410a demeure une solution prisée de remplacement des HCFC dans la région. Le secteur de la réfrigération utiliserait du HFC-134a mais des solutions, détaillées ultérieurement, au PRG faible tendent à le remplacer. Le HFC-134a reste largement utilisé dans la région pour la climatisation mobile. Le HFC-407c et le HFC-404a sont également utilisés dans les systèmes R/AC. L'étude de base reflète la croissance de la demande en HFC dans la région et montre qu'il s'agit de la solution de remplacement la plus commercialement répandue.

2. Surveillance et communication des données sur les SAO et les émissions de GES en Asie Pacifique

Les émissions de SAO de la région seront suivies et surveillées dans le cadre des activités d'élimination des HCFC établies par le Protocole de Montréal. Les pays d'Asie Pacifique communiquent leurs niveaux de consommation et de production de SAO au Secrétariat à l'ozone de manière systématique dans le cadre des systèmes de communication des données pour les pays visés à l'article 5 et des Programmes pays. Les pays de la région suivent les échanges commerciaux de SAO au moyen des octrois de licences et des quotas d'importation. Certains pays ont également commencé à utiliser la plateforme internet IPIC (procédure informelle de consentement préalable) pour échanger les données sur le commerce des SAO entre les pays importateurs et exportateurs. Les pays ont mis en place diverses réglementations pour suivre la production et l'importation des SAO. Il y a peu d'informations sur l'utilisation des SAO par les instances militaires des pays, mais le BNO du Cambodge a signalé que son pays surveillait l'utilisation des SAO de tous les organes, y compris militaires. La RPD Lao a rapporté que les données sur les SAO étaient intégrées aux Statistiques nationales pour mesurer leurs Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD-7).

Les NOO de la région ne connaissent pas l'existence de systèmes de communication des données pour les émissions de GES, et ignorent si un inventaire et la communication des données sur les émissions de GES, en particulier les HFC, sont demandés par leur pays respectif. Il n'existe pas de système de suivi spécifique pour la production et l'importation des HFC dans la région, sauf en Thaïlande et au Myanmar. Certains pays comme le Bhoutan, Singapour et le Vietnam ont remarqué que les émissions de GES sont communiquées au CCNUCC dans le cadre de leurs communications nationales, mais les BNO ignorent les détails relatifs aux HFC, car ils sont transmis par d'autres services gouvernementaux.

3. Solutions de remplacement aux HFC au PRG élevé utilisés en Asie Pacifique

Les résultats de l'étude montrent que la région est lente à adopter des solutions de remplacement au PRG nul/faible car les pays sont encore en phase d'élimination des HCFC. Nombre de réponses reflétaient des inquiétudes sur les obstacles potentiels à l'adoption de solutions au PRG faible dans les marchés publics, que représentent les problèmes de disponibilité des technologies, le manque de normes de standardisation, des dépenses d'investissement plus élevés, le manque de capacité pour manipuler les produits de remplacement et de sensibilisation. Plusieurs ont remarqué qu'il faudrait plus d'aide technique pour pouvoir passer à des solutions de remplacement au PRG nul / faible.



Plus de la moitié des pays de la région indiquent avoir adopté le HC-600a dans le secteur de la réfrigération domestique, et ce changement a également profité aux consommateurs du fait de sa meilleure efficacité énergétique. Les réponses mentionnent une plus grande fréquence de l'utilisation des technologies à base d'ammoniac (NH₃) et de dioxyde de carbone (CO₂) pour les applications en réfrigération commerciale et industrielle dans plusieurs pays de la région. La transition vers des solutions de remplacement des HFC à PRG élevé, respectueuses du climat pour les applications en climatisation, en particulier résidentielle, commerciale et mobile, reste limitée. Quelques pays visés à l'article 5, comme les Philippines, la Thaïlande et le Vietnam signalent quelques utilisations du HFC-32 dans les systèmes de climatisation. On sait que la Chine et l'Inde ont conçu des systèmes de climatisation à base de HC-290. La transition dans le secteur des mousses en Asie Pacifique a réussi avec l'adoption d'une technologie à base d'hydrocarbure (surtout du cyclopentane), essentiellement du fait des projets de conversion technologique soutenus par le Fonds multilatéral.

4. Structure institutionnelle des marchés publics en Asie Pacifique

Tous les pays de la région sont dotés d'agences des marchés publics ou d'organismes publics chargés des politiques relatives aux marchés publics et de leur application. Dans 70 à 80% environ des pays de la région, les marchés publics relèvent du ministère des Finances. Dans certains pays c'est le ministère du Commerce et de la Planification qui contrôle les marchés publics.

Dans de nombreux cas, l'élaboration des politiques et la passation des marchés publics sont assurées par des agences différentes. En Inde par exemple, le ministère des Finances élabore les politiques relatives aux marchés publics mais c'est la Direction générale de l'approvisionnement et de l'élimination (*Directorate General of Supply and Disposal DGS&D*) du ministère du Commerce et de l'Industrie qui est chargée de leur application⁹. Au niveau étatique, l'agence centrale concrétise les achats liés au secteur public sous la direction de la DGS&D. Cette approche décentralisée n'est pas commune à tous les pays de la région, car pour certaines des plus petites économies, une seule agence centrale se charge de l'élaboration des politiques et de l'application des pratiques des marchés publics.

5. Politiques des marchés publics écologiques (MPE) en Asie Pacifique

Les politiques des marchés publics pour la majorité des pays de la région sont élaborées à partir des principes du moindre coût, de normes de performance de base, de transparence, etc. Les critères écologiques/de développement durable ne sont pas encore inscrits dans les politiques de marchés publics pour la plupart des pays de la région. Certains rapportent prendre en compte les impacts sociaux des acquisitions du secteur public ; le Bangladesh, par exemple prend en compte la sécurité, les dangers sur la santé entre autres aspects, pour ses marchés publics.

Le Sri Lanka et le Bhoutan envisagent d'adopter des pratiques d'achat public durable (APD) dans leur cadre plus large de la Consommation et de la production durables. La Chine n'a pas encore de programme MPE, mais elle recommande à ses agences de prendre en compte des critères

⁹ Par application on entend la fixation des critères techniques, l'émission des appels d'offre, la fixation du stock du fournisseur, le suivi et l'évaluation, etc.

écologiques pour ses acquisitions. Les politiques de passation des marchés publics à Singapour sont gérées au niveau national, et ce sont les différentes agences qui déterminent la priorité à accorder aux pratiques écologiques.

Pour la plupart des pays de la région, les marchés publics écologiques sont un concept nouveau et ils n'ont pas de politiques spécifiques ciblant les SAO et les HFC. Cela vient également du fait que les contrôles sur les SAO s'exercent essentiellement par le biais d'octroi de licences et les quotas d'importation. Au cours des discussions lors de l'atelier, les BNO et les agences des marchés publics de la région ont pu obtenir des renseignements d'autres pays sur les avantages des politiques de marchés publics qui encouragent les solutions au PRG faible ou nul. En Mongolie, par exemple, la politique nationale sur le développement écologique préconise l'acquisition de produits, travaux et services respectueux de l'environnement, efficaces et à bonne efficacité en ressources pour 20 pourcent au moins des marchés publics. En 2014, le BNO de Mongolie a adressé une lettre au Département des marchés publics de Mongolie pour lui demander de bannir les SAO dans la construction du nouvel aéroport international de Oulan-Bator. Le BNO a également recommandé une liste de technologies de remplacement aux SAO respectueuses de l'ozone et du climat, et encouragé le département des travaux publics à les adopter à l'avenir.

On citera également le cas de la Thaïlande où il existe une réglementation sur l'acquisition de produits écologiques par les organes chargés des achats. Cette circulaire thaïlandaise leur permet d'acquérir des produits respectueux de l'environnement compatibles avec les normes du Département du contrôle de la pollution.

6. Le processus d'adoption de politiques MPE en Asie Pacifique

L'ensemble des pays de la région devra envisager de modifier leur politique de passation des marchés publics s'ils veulent pouvoir privilégier l'acquisition de produits respectueux de l'environnement dans le secteur public. L'un des obstacles majeurs reste les dépenses d'investissement généralement plus élevées des produits et services écologiques. Les décideurs ont besoin de davantage d'outils de sensibilisation et d'information sur les coûts du cycle de vie et les avantages de ces produits, en plus de ceux sur l'environnement. L'évaluation financière des appels d'offres doit prendre en compte les coûts d'exploitation du cycle de vie, et pour ce faire, il faut modifier la réglementation et les règles, surtout au niveau national. Les pays de la région pourraient également bénéficier d'outils d'évaluation standardisés des offres pour les produits écologiques.

La transition vers des politiques MPE nécessite une large consultation des parties prenantes et un consensus au sein des gouvernements de la région. Les industries locales et les PME joueront un rôle important du fait que leurs intérêts économiques devront être pris en compte. Les NPO de la région recommandent l'élaboration de normes écologiques et l'éco-labellisation des produits R/AC afin de faciliter l'acquisition à grande échelle de produits respectueux de l'environnement. La disponibilité de ces produits et des normes environnementales admissibles faciliterait la tâche des agences des marchés publics pour acquérir des produits écologiques et élaborer des politiques relatives à ces systèmes. Le Sri Lanka par exemple, propose d'inclure des pratiques spécifiques aux SAO et aux HFC dans son initiative APD pour le secteur R/AC en plus de celles sur l'efficacité énergétique. La Thaïlande a publié des circulaires sur l'acquisition de produits labélisés écologiques dans le pays, et elle dispose actuellement de labels d'efficacité énergétique pour le secteur R/AC. Son programme d'éco-labellisation est en cours d'instauration.

7. Collaborations au niveau national et régional pour promouvoir les politiques MPE en Asie Pacifique

Pour la plupart des pays de la région les consultations et les discussions liées aux MPE sont généralement conduites par les gouvernements. Les BNO d'Asie Pacifique sont insuffisamment informés et sensibilisés sur les collaborations nationales et régionales, et sur les organes qui travaillent sur les politiques MPE. Le Réseau Asie Pacifique des marchés publics écologiques et d'éco-labellisation (GPELL) par exemple, est placé sous l'égide du Programme-cadre décennal du PNUE pour la consommation et la production durables (10YFP SCP).

Certains pays comme la Malaisie avait évoqué être sensibilisé au GPPEL, mais la plupart des participants ne sont jamais entrés en contact avec leurs homologues du GPELL. La Chine connaît l'existence de programmes de soutien aux politiques MPE au niveau régional, tel que le GPELL. La mise en réseau institutionnelle à long terme entre les BNO et les agences chargées des marchés publics de la région sera essentielle pour promouvoir les technologies respectueuses de l'ozone et du climat.

IV. Opportunités d'action pour promouvoir les pratiques respectueuses de l'ozone et du climat des marchés publics en Asie Pacifique

En tant que marché majeur pour les systèmes R/AC, la région Asie Pacifique présente des débouchés importants pour l'adoption de technologies de remplacement respectueuses de l'ozone et du climat. Les politiques de passation des marchés publics qui accordent la priorité aux solutions de remplacement aux HFC au PRG élevé, respectueuses du climat et de l'ozone, peuvent constituer un facteur important pour lever les obstacles à la commercialisation de ces technologies.

Clairement, la région doit avant tout établir des liens institutionnels à long terme entre les NOO et les NPO afin d'instaurer une collaboration et des échanges d'informations réguliers. Ce qui pourra ainsi conduire au développement d'un cadre réglementaire plus large pour élaborer des politiques de passation des marchés publics respectueuses du climat.

Plusieurs efforts et initiatives de collaboration existent déjà dans la région, et les NOO et les NPO doivent continuer à partager leurs informations sur ces activités. Il est nécessaire d'engager les volontés politiques pour promouvoir les pratiques écologiques des marchés publics, en particulier auprès des ministères des Finances/du Commerce afin qu'ils agissent sur la perception que les produits écologiques sont plus chers à l'achat alors que les avantages économiques de leur cycle de vie restent trop souvent ignorés. Une aide technique au développement d'outils d'évaluation des coûts du cycle de vie des technologies de remplacement jouera un rôle important pour adopter des pratiques écologiques de passation des marchés publics.

Elaborer des politiques/lignes directrices pour garantir l'adéquation des technologies de remplacement acquises avec les normes nationales quand ces technologies ne sont pas certifiées, représente un défi pour les agences centrales chargées des marchés publics. Ainsi des programmes tels que l'éco-labellisation, l'index de construction écologique, et des normes de contrôle de conformité et autres sont des moyens d'action essentiels pour permettre aux marchés publics d'intégrer les technologies R/AC respectueuses de l'ozone et du climat.

Créer des mesures incitatives pour les produits au PRG faible (comme des exemptions de taxe à l'importation, des réductions fiscales, des reprises) est nécessaire pour réduire les coûts de ces produits et en accélérer leur adoption sur les marchés. Il faut assurer une plus large diffusion des avantages à acquérir des produits au PRG faible dans le secteur public, et sensibiliser davantage les fonctionnaires chargés des achats.

V. Feuille de route nationale pour des pratiques respectueuses de l'ozone et du climat des marchés publics en Asie Pacifique

Les administrateurs nationaux de l'ozone et les fonctionnaires chargés des achats présents à l'atelier sur la promotion de solutions de remplacement aux HFC respectueuses du climat dans la passation des marchés publics ont proposé les actions suivantes possibles pour pays respectif :

- L'Afghanistan devrait promouvoir auprès de la bureaucratie les avantages des solutions de remplacement aux HFC respectueuses de l'ozone et du climat pour les marchés publics, car les aspects économiques du cycle de vie y sont mal connus.
- Le Bangladesh doit sensibiliser le gouvernement pour introduire les MPE au moyen d'ateliers et développer un consensus national dans le domaine.
- Le Bhoutan doit intégrer le MPE à son initiative sur la consommation et la production durables dans le cadre du projet Switch Asia. Des efforts restent à accomplir pour convaincre le ministère des Finances d'émettre un décret/une notification.
- Le Cambodge devra informer le chef du gouvernement, et le BNO doit travailler en étroite collaboration avec les agences chargées des marchés publics. Le Cambodge n'étant pas un pays manufacturier, l'accessibilité de la technologie dans les pays desquels il l'importe jouera un rôle primordial.
- Les agences environnementales chinoises et les associations correspondantes doivent renforcer la communication et la coordination avec le ministère des Finances. Il faut démarrer le processus de recommandation pour inclure les solutions de remplacement respectueuses de l'ozone et du climat dans les politiques gouvernementales d'orientation pour la passation des marchés publics. Les coûts élevés constitueront un obstacle et il faudra examiner les mesures adaptées de protection du marché national.
- Aux Fidji, la transition vers des technologies respectueuses de l'ozone et du climat peut s'intégrer stratégiquement au sein de son Cadre pour une croissance verte (*Green Growth Framework*).
- L'Inde bénéficie d'opportunités pour envisager l'adoption de technologies respectueuses de l'ozone et du climat dans des projets de construction liés au secteur public, des applications dans la chaîne du froid alimentaire et d'entrepôts frigorifiques, et dans l'industrie automobile. Il faudra établir une liste des produits respectueux de l'ozone et du climat afin de faciliter l'achat de produits écologiques auprès des agences chargées des achats. La DGS&D pourrait être chargée d'élaborer un contrat à taux parallèle pour ces produits respectueux de l'ozone et du climat, ce qui inciterait les agences publiques à envisager l'achat de ces solutions de remplacement.
- Le BNO indonésien et le Département des marchés publics devront sensibiliser le secteur public et les parties prenantes aux MPE en Indonésie.
- L'Iran doit davantage sensibiliser son industrie et son gouvernement à la promotion de solutions de remplacement respectueuses de l'ozone et du climat dans les achats du secteur public. Il existe un besoin de créer un mécanisme centralisé pour que le processus des marchés publics écologiques fassent autorité au sein des agences gouvernementales.

- Le Laos a la conviction qu'il faut construire un plus large consensus, et c'est le gouvernement qui devra en être à la source en amendant les règles et réglementations existantes sur la passation des marchés publics.
- La Malaisie dispose d'un index de construction verte (**Green Building Index**) qui récompense la construction durable par des prix: argent, or et platine. Des initiatives pour intégrer des technologies respectueuses de l'ozone et du climat à l'index de construction verte et dans le secteur public s'avèreraient bénéfiques.
- Les Maldives rédigent une nouvelle réglementation et tiennent une consultation pour une transition vers des pratiques respectueuses de l'ozone et du climat dans le secteur public. Il est nécessaire de promouvoir ces politiques et stratégies au niveau national et de les intégrer aux efforts internationaux.
- La Mongolie suggère de fournir toutes les informations concernant les technologies respectueuses de l'ozone et du climat aux entités chargées des achats dès qu'elles commencent à préparer les spécifications techniques et la tâche. La Mongolie exige une réglementation spécifique pour les pratiques écologiques de passation des marchés publics. Il existe un besoin de certification ou d'écolabel pour les biens et services, et pour des outils d'évaluation des offres pour promouvoir les pratiques durables.
- Le Népal prévoit que l'adoption de solutions de remplacement respectueuses du climat et à haute efficacité énergétique aidera son industrie hôtelière à promouvoir le tourisme vert. Les interventions du secteur public pour la passation de marchés publics de ces solutions pourront avoir un impact positif de taille.
- Les Philippines proposent que l'organe directeur du Protocole de Montréal publie une déclaration de principe pour encourager l'intégration de pratiques respectueuses de l'ozone et du climat dans la passation des marchés publics de chaque pays membre. Elles suggèrent également que le PNUE publie des lignes directrices sur les marchés publics. Ceci donnerait aux Philippines un bon argumentaire pour recommander à son gouvernement la révision de son processus de passation des marchés publics pour y inclure des préférences pour des technologies respectueuses de l'ozone et du climat.
- Le BNO des Samoa a la conviction qu'il doit travailler en étroite collaboration avec le service chargé des achats aux Samoa pour promouvoir des solutions de remplacement respectueuses de l'ozone et du climat.
- Singapour considère qu'il existe une opportunité pour intégrer des technologies respectueuses du climat et de l'ozone à son programme BCA *Green Mark Scheme* inauguré en 2005 pour encourager l'industrie de la construction/du bâtiment à adopter des pratiques plus écologiques.
- Le Sri Lanka adoptera la proposition d'inclure des technologies respectueuses du climat et de l'ozone à l'initiative APD du pays. Un soutien législatif aux politiques des MPE devra être mobilisé.
- La Thaïlande doit renforcer la coopération entre les diverses agences. L'initiative d'écolabellisation des systèmes de R/AC dans le pays peut être mise en synergie avec des critères relatifs à l'ozone, au climat et à l'utilisation énergétique.

Annexe-I : Questionnaire sur les utilisations des SAO /HFC au niveau national et sur les politiques de passation des marchés publics

Les marchés des SAO/HFC dans votre pays

1. Quelles sont les utilisations/les achats principaux du secteur public en SAO et en HFC (par exemple, la réfrigération, la climatisation dans les bâtiments, la climatisation automobile) ?
2. Le gouvernement exige-t-il que les agences nationales et/ou les militaires assurent le suivi et la communication des données sur les gaz qui appauvrissent l'ozone ou autres gaz à effet de serre ou leurs émissions ?
3. Quelles sont les solutions de remplacement actuellement disponibles dans votre pays pour réduire les émissions de HFC à PRG élevé, si applicables ? Il peut s'agir de produits chimiques, de technologies ou de pratiques de remplacement.

Les marchés publics dans votre pays

1. Qui est responsable des marchés publics au sein du gouvernement ? Est-ce un bureau ou une agence centrale qui gère la passation des marchés publics ? Si vous les connaissez, veuillez donner le nom d'un contact clé et quelques informations essentielles.
2. Votre pays a-t-il mis en place une réglementation ou d'autres programmes/politiques pour orienter les pratiques durables de passation des marchés publics ? Dans le cas où il existe une réglementation nationale, inclut-elle des dispositions spécifiques aux SAO ou HFC à PRG élevé, aux produits contenant ces substances ou aux pratiques pour éviter les émissions ?
3. Quel est le processus de changement des dispositions existantes de passation des marchés publics (si elles existent) ? Comment ces modifications sont-elles communiquées au niveau interne (au sein des agences gouvernementales nationales) et externe (aux fournisseurs/contractants) ?
4. Existe-t-il des associations ou des groupes de travail sur les marchés publics qui débattent, examinent, influencent ou gèrent l'application des réglementations/politiques de passation des marchés publics ?
5. Votre pays participe-t-il à un programme régional/international de promotion ou de développement de politiques de pratiques durables de passation de marchés publics (par exemple, au groupe de travail sur les marchés publics écologiques et éco-labellisation de l'ASEAN+3¹⁰ (GPPEL)) ? Si tel est le cas, s'attache-t-il plus particulièrement à éviter les SAO et les HFC à PRG élevé en pratiquant autant que possible une politique d'achat écologique ?
6. Quelles sont les opportunités clés pour promouvoir les solutions de remplacement respectueuses de l'ozone et du climat dans le processus de passation des marchés publics dans votre pays ? Quels en sont les obstacles potentiels ?

¹⁰ La région de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN+3) inclut tous les pays de l'ASEAN (à savoir, Brunei Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, la RDP Lao, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam) et la Chine, le Japon et la Corée du Sud.

Annexe II : Résumé de l'étude

	Utilisations/ achats principaux de SAO & HFC dans le secteur public	Suivi et surveillance des émissions de SAO & GES	Solutions de remplacement pour réduire les émissions de HFC à PRG élevé	Bureau/ agence central responsable des marchés publics	Réglementation/ programmes nationaux de pratiques durables de marchés publics (ciblant en particulier les SAO/HFC)	Processus de modification des pratiques actuelles de marchés publics	Associations/ groupes de travail pour re l'application	Participation aux programmes / internationaux / de développement de pratiques durables de marchés publics
Afghanistan	SAO et HFC utilisés dans le secteur public ; construction et véhicules	Pas de système de suivi	Introduction de HC-600a & HC-290	Service marchés publics (PPU) au ministère des Finances	Uniquement pour les aspects financiers, pas de MPE	-	Non	Non
Bangladesh	SAO (HFC-22, HCFC-123) et HFC (HFC-134a, HCFC-410a) utilisés dans le secteur public ; réfrigérateurs et climatisation centrale et de petite taille	Contrôles des importations de SAO ; pas d'information sur les GES	NH ₃ & CO ₂ utilisés dans les fabriques de crème glacée, l'entreposage réfrigéré	Service technique central des marchés publics (CPTU), ministère de la Planification	Uniquement pour les aspects financiers, quelques indications relatifs à la santé sociale, à la sécurité, aux avantages sociaux, pas de MPE	Amendements des règles et réglementation nationales	Oui	Absence d'informations
Bhoutan	SAO et HFC utilisés dans le secteur public ; construction et véhicules	Contrôle des importations de SAO & IPIC ; CCNUCC	HC et NH ₃	Division sur les politiques des marchés publics, ministère des Finances	Uniquement pour les aspects financiers	Accord du ministère des Finances par amendement & publication de notifications-	Oui	Switch Asia, Consommation & Production durables

	Utilisations/ achats principaux de SAO & HFC dans le secteur public	Suivi et surveillance des émissions de SAO & GES	Solutions de remplacement pour réduire les émissions de HFC à PRG élevé	Bureau/ agence central responsable des marchés publics	Réglementation/ programmes nationaux de pratiques durables de marchés publics (ciblant en particulier les SAO/HFC)	Processus de modification des pratiques actuelles de marchés publics	Associations/ groupes de travail pour re/ application	Participation aux programmes régionaux / internationaux de développement de pratiques durables de marchés publics
Brunei Darussalam	SAO et HFC utilisés dans le secteur public ; AC & MAC	Contrôles des importations de SAO ; pas d'information sur les GES	-	-	-	-	-	-
Cambodge	SAO (HFC-22, HFC-123) HFC (I34a, R-410a) utilisés dans le secteur public ; réfrigération, véhicules, hôtels, bâtiments administratifs	Contrôle des importations de SAO ; pas d'information sur les GES	HC-600	Département des finances de chaque ministère avec le comité du ministère de l'Economie et des Finances	Uniquement pour les aspects financiers	Amendements des règles et réglementations nationales	Recommandation d'un commissaire aux comptes	Absence d'informations
Chine	SAO (HFC-22, HCFC-141b, HCFC-142b, HCFC-123) et HFC (HFC-407a, HFC-404a) utilisés dans le secteur public ; réfrigération AC, MAC, solvants	-	HC, NH ₃ , CO ₂ , H ₂ O	Ministère des Finances	Recommandations pour des MPE	Amendement des règles et réglementation nationales	-	Oui
Fidji	SAO (HCFC-22, HCFC-406) et HFC (HFC-134a, HCFC-404a, HFC-410a) utilisés dans le secteur public	Contrôles des importations de SAO ; pas d'information sur les GES	HC dans la réfrigération domestique	Ministère des Finances, Bureau des marchés publics des Fidji	Uniquement pour les aspects financiers	Amendement des règles et réglementation nationales	Pas d'associations, recherche commentaires des agences concernées	non

	Utilisations/ achats principaux de SAO & HFC dans le secteur public	Suivi et surveillance des émissions de SAO & GES	Solutions de remplacement pour réduire les émissions de HFC à PRG élevé	Bureau/ agence central responsable des marchés publics	Réglementation/ programmes nationaux de pratiques durables de marchés publics (ciblant en particulier les SAO/HFC)	Processus de modification des pratiques actuelles de passation des marchés publics	Associations/ groupes de travail pour re l'application	Participation aux programmes régionaux / internationaux de développement de pratiques durables de passation des marchés publics
Inde	-	-	-	Direction générale de l'approvisionnement et de l'élimination (DGS&D), ministère du Commerce, de l'Industrie, New Dehli dg@dgsnd.gov.in	Uniquement pour les aspects financiers	Amendement du manuel de passation des marchés publics	Non	Non
Indonésie	SAO et HFC utilisés dans les bâtiments administratifs, MAC, bromure de méthyle en QPE, halon pour aviation, armée, industrie pétrolière, musées	Contrôles des importations de SAO	NH ₃ & CO ₂	Agence politique pour les marchés publics de biens et services (LKPP)	Uniquement pour les aspects financiers	Révision de la réglementation et décret présidentiel	Oui	Absence d'informations
Iran	SAO (HCFC-22, HCFC-141b) et HFC (HFC-134a) utilisés dans le secteur public	Contrôle des importations de SAO ; pas d'informations sur les GES	HC-600a en réfrigération	Ministère de l'Industrie, des Mines et du Commerce	Uniquement pour les aspects financiers	Informations insuffisantes	Non	Non
RDP Lao	SAO (HCFC-22) et HFC (HFC-134a, HFC-410a) utilisés dans le secteur public	Contrôle des importations de SAO ; pas d'informations sur les GES	-	Ministère des Finances, Bureau de surveillance des marchés publics (PrMO)	Uniquement pour les aspects financiers	Amendement des règles et réglementation nationales	Oui	Absence d'informations

	Utilisations/ achats principaux de SAO & HFC dans le secteur public	Suivi et surveillance des émissions de SAO & GES	Solutions de remplacement pour réduire les émissions de HFC à PRG élevé	Bureau/ agence central responsable des marchés publics	Réglementation/ programmes nationaux de pratiques durables de passation des marchés publics (ciblant en particulier les SAO/HFC)	Processus de modification des pratiques actuelles de passation des marchés publics	Associations/ groupes de travail pour recl'application	Participation aux programmes régionaux / internationaux de développement de pratiques durables de passation des marchés publics
Malaisie	SAO (HCFC-22, HCFC-123) et HFC (HFC-134a, HFC-410a) utilisés dans le secteur public ; réfrigérateurs, AC, refroidisseurs MAC	Pas de système de suivi	HC, NH ₃ réseau de froid urbain, refroidisseurs à absorption	Ministère des Finances	Uniquement pour les aspects financiers	Consultations avec les parties prenantes et amendement des règles	Consultation avec les parties prenantes	ASEAN +3 éco-labelisation
Maldives	SAO et HFC utilisés dans le secteur public	Contrôle des importations de SAO et suivi des HFC	Seul le HFC est disponible	Service des marchés publics, ministère des Finances et du Trésor	Politiques d'orientation en place pour les pratiques durables mais pas de conditions spécifiques visant les SAO ou les PRG élevés	Consultations avec les ministères de tutelle et amendement des règles	Non	Non
Mongolie	SAO (HFC-22) et HFC utilisés dans le secteur public ; réfrigération, AC, mousses XPS, MAC	Contrôles des importations de SAO ; pas d'information sur les GES	-	L'agence gouvernementale de Mongolie des marchés publics	La politique nationale sur le développement écologique stipule que 20% au minimum des marchés publics doivent être écologiques	Consultations avec les parties prenantes et amendement des règles	Oui	Absence d'informations
Myanmar	SAO et HFC utilisés dans le secteur public ; réfrigération, AC, MAC	Pas de système de suivi	-	Ministère du Commerce	Uniquement pour les aspects financiers	-	Oui	Oui

	Utilisations/ achats principaux de SAO & HFC dans le secteur public	Suivi et surveillance des émissions de SAO & GES	Solutions de remplacement pour réduire les émissions de HFC à PRG élevé	Bureau/ agence central responsable des marchés publics	Réglementation/ programmes nationaux de pratiques durables des marchés publics (ciblant en particulier les SAO/HFC)	Processus de modification des pratiques actuelles de passation des marchés publics	Associations/ groupes de travail pour re l'application	Participation aux programmes régionaux / internationaux de développement de pratiques durables de passation des marchés publics
Népal	SAO (HFC-22, HCFC-123) et HFC utilisés dans le secteur public ; réfrigérateurs AC, MAC	Contrôles des importations de SAO ; suivi des GES assurée par une autre agence	-	Organisation publique individuelle en fonction des besoins, Bureau de surveillance des marchés publics (PPMO)	Uniquement pour les aspects financiers, choix de l'agence des marchés publics d'ajouter une composante écologique	Consultations avec les parties prenantes et amendements des règles	Non	Absence d'informations
Philippines	SAO (HCFC-22, HCFC-123, HCFC-141b, mélanges HCFC (ex : frigorigène HCFC Polycold), HCFC-412a) et HFC (ex : HFC-134a , HFC-404a, HFC-407c, HFC-507, HFC-508, HFC-410a) dans le secteur public	Contrôles des importations de SAO et suivi	NH ₃ ; HFC-32 pour la climatisation domestique, HC, formiate de méthyle, cyclopentane dans les réfrigérateurs domestiques et la fabrication de panneaux, technologie water blown en réfrigération commerciale	Chef de l'entité de passation des marchés publics	Uniquement pour les aspects financiers	Par des appels d'offre soutenus par des réglementations	oui	Programme d'éco-labellisation (eaux usées et pollution de l'air)
Samoa	SAO (HCFC-22) et HFC (HFC-134a, HFC-404, HFC-410a) utilisés dans le secteur public ; réfrigérateurs, AC et MAC	Données sur l'utilisation des SAO communiquées au BNO	NH ₃ pour applications industrielles, HC-600a	Ministère des Finances des Samoa	Uniquement pour les aspects financiers,	Consultations avec les parties prenantes et amendements des règles	Oui	Non

	Utilisations/ achats principaux de SAO & HFC dans le secteur public	Suivi et surveillance des émissions de SAO & GES	Solutions de remplacement pour réduire les émissions de HFC à PRG élevé	Bureau/ agence central responsable des marchés publics	Réglementation/ programmes nationaux de pratiques durables de passation des marchés publics (ciblant en particulier les SAO/HFC)	Processus de modification des pratiques actuelles de passation des marchés publics	Associations/ groupes de travail pour re/l'application	Participation aux programmes régionaux / internationaux de développement de pratiques durables de passation des marchés publics
Singapour	SAO (HCFC-22) et HFC (HFC-134a, HFC-410a) utilisés dans le secteur public ; RAC, MAC	Contrôle des importations de SAO & IPIIC ; CCNUCC pour GES	HC	Ministère des Finances	Uniquement pour les aspects financiers ; au choix de l'agence des marchés publics d'ajouter une composante écologique	N/A	-	-
Sri Lanka	SAO et HFC utilisés dans le secteur public	Contrôles des importations de SAO ; pas d'information sur les GES	HC	Département des finances publiques, Trésorerie générale	Politiques APD en cours d'élaboration	Politique APD comprend une solution de remplacement au PRG élevé	Oui	Non
Thaïlande	SAO et HFC utilisés dans le secteur public ; RAC, MAC	Contrôle des importations de SAO et informations sur la répartition des HFC	HFC-32 ; technologie au cyclopentane pour la production de réfrigérateurs domestiques	Gestion des marchés publics, département du Contrôleur général	Uniquement pour les aspects financiers ; au choix de l'agence des marchés publics d'ajouter une composante écologique pour l'achat de produits labellisés écologiques	Consultations avec les parties prenantes	Oui	ASEAN+3 Green Public Procurement
Timor-Leste	SAO (HCFC-22) et HFC (HFC-134a, HFC-410a) utilisés dans le secteur public ; RAC, MAC	Contrôles des importations de SAO ; pas d'information sur les GES	-	-	-	-	-	-

	Utilisations/ achats principaux de SAO & HFC dans le secteur public	Suivi et surveillance des émissions de SAO & GES	Solutions de remplacement pour réduire les émissions de HFC à PRG élevé	Bureau/ agence central responsable des marchés publics	Réglementation/ programmes nationaux de pratiques durables de passation des marchés publics (ciblant en particulier les SAO/HFC)	Processus de modification des pratiques actuelles de passation des marchés publics	Associations/ groupes de travail pour re l'application	Participation aux programmes régionaux / internationaux de développement de pratiques durables de passation des marchés publics
Vietnam	Informations inadéquates sur les achats relatifs aux SAO et aux HFC dans le secteur public	Contrôle des importations de SAO & IPIIC ; CCNUCC pour les GES	HFC-32, HC-600a ; cyclopentane	Ministère de la Planification et de l'Investissement	Informations insuffisantes	-	Non	Absence d'informations

Annexe III : Liste des administrateurs nationaux de l'ozone et des fonctionnaires chargés des marchés publics participants

ADMINISTRATEURS NATIONAUX DE L'OZONE

N°	Titre	Nom	Organisation	Pays
1	M.	Jawid Saboori	Agence nationale de protection de l'environnement (NEPA)	Afghanistan
2	Mme	Peldon Tshering	Commission nationale sur l'environnement	Bhoutan
3	Mme	Xiaoyan Li	Ministère de la Protection environnementale (MEP)	Chine
4	Mme	Sun Fangjuan	Ministère de la Protection environnementale (MEP)	Chine
5	M.	Xu Chen	Ministère de la Protection environnementale (MEP)	Chine
6	M.	Mehdi Bakhshizadeh	Centre de recherche environnementale, ministère de l'Environnement	Iran
7	M.	Jinho Cho	Korea Specialty Chemical Industry Association	Corée du Sud
8	Mme	Jiyoon Park	Korea Specialty Chemical Industry Association	Corée du Sud
9	Mme	Miruzza Mohamed	Ministère de l'Environnement et de l'Energie	Maldives
10	M.	Mauman Abdul Rasheed	Ministère de l'Environnement et de l'Energie	Maldives
11	Professeur	Tsohio Adiyasuren	Ministère de la Nature, de l'Environnement et du Tourisme	Mongolie
12	M.	Shailesh Kumar Jha	Ministère de l'Industrie, du Commerce et à l'Approvisionnement	Népal
13	M.	Iftikar Gilani	Branche Coopération internationale, Gouvernement du Pakistan	Pakistan
14	M.	M.M.M. Senevirathna	Ministère de l'Environnement	Sri Lanka
15	M.	Mohammad Fakhrurazi Salleh	Ministère du Développement	Brunei
16	M.	Pak Sokharavuth	Ministère de l'Environnement	Cambodge
17	M.	Engkos Kosasih	Ministère de l'Environnement de la République d'Indonésie	Indonésie
18	M.	Thevarack Phonekeo	Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (MONRE)	RDP Lao
19	Mme	Shafizah binti Jabar Basha	Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (NRE)	Malaisie
20	Mme	Aminah Ali	Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (NRE)	Malaisie
21	M.	Ye Swe		Myanmar
22	M.	Onofre P. Escota	Département de l'Environnement et des Ressources naturelles	Philippines

23	Mme	Kai Yun Lim	Agence nationale de l'environnement	Singapour
24	Mme	Tan Hwee	Agence nationale de l'environnement	Singapour
25	Mme	Natawan Sukchai	Ministère de l'Industrie	Thaïlande
26	Mme	Somsri Suwanjara	Département des activités industrielles	Thaïlande
27	M.	Mario Francisco Correia Ximenes	Secretario de Estado do Meio Ambiente	Timor Leste
28	M.	Luong Duc Khoa	Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement	Vietnam
29	M.	Ilaitia Finau	Ministère de l'Environnement	Fiji

FONCTIONNAIRES CHARGES DES MARCHES PUBLICS

N°	Titre	Nom	Organisation	Pays
1	M.	Ghulam Yahya Taher	Direction de la stratégie, de la politique et de la planification, ministère du Commerce	Afghanistan
2	M.	Mohammad Rupan Anwar	IMED, ministère de la Planification	Bangladesh
3	M.	Tshewang Gyeltshen	Ministère des Finances	Bhoutan
4	M.	Zhang He	Autorités principales de Shenzhen	Chine
5	M.	Siddarth	Ministère du Commerce et de l'Industrie	Inde
6	M.	Djanuar Arifin	Ministère de l'Environnement	Indonésie
7	M.	Young-ju Kim	Ministère de l'Environnement	Corée
8	M.	Phimpha Phommavong	Ministère des Finances	RDP Lao
9	M.	Zulkifli bin Abdul Rashad	Siège du Département des travaux publics (JKR)	Malaisie
10	M.	Ahmed Mujuthaba	Ministère des Finances et du Trésor	Maldives
11	Mme	Fathimath Nashwa Ahmed	Ministère de l'Environnement et de l'Energie	Maldives
12	Mme	Nomingerel Davaadorj	Agence chargée des marchés publics de Mongolie	Mongolie
13	M.	Gyan Bahadur Adhikari		Népal
14	M.	Liaina Mafaufau	Ministère des Ressources naturelles & de l'Environnement	Samoa
15	M.	Joel U. Baun	Philippines Ozone Desk (POD)	Philippines
16	M.	G.A.A. Priyantha	Ministère des Finances et de la Planification	Sri Lanka
17	Mme	Panida Pitayathontap	Département du contrôleur général	Thaïlande
18	M.	Thanachoke Rungthipanon	Département du contrôleur général	Thaïlande

Références

OCDE (2002). OCDE

Programme des Nations Unies pour l'environnement (2011) Rapport de synthèse : *HFC : A Critical Link in Protecting Climate and the Ozone Layer, A UNEP Synthesis Report*.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (février 2015). Rapport 2014 du Comité des choix techniques pour la réfrigération, la climatisation et les pompes à chaleur *2014 Report of the Refrigeration, Air Conditioning and Heat Pumps Technical Options Committee*. pp. 37-49.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (2012). *Lignes directrices de l'approche du PNUE dans la mise en œuvre des achats publics durables*.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (2013). *Sustainable Public Procurement : A Global Review : UNEP*

Luis Pérez-Lombard a, *.J. (mars 2007). *A Review on Buildings Energy Consumption Information. Energy and Buildings*, pp. 394-398.

Copyright © United Nations Environment Programme, 2015

Cette publication peut être reproduite dans sa totalité ou partiellement, sous quelque forme que ce soit, à des fins pédagogiques ou pour des buts non lucratifs, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source soit mentionnée. Merci de transmettre au PNUE un exemplaire de toute publication utilisant la présente publication comme source.

La présente publication ne peut faire l'objet de vente ou être utilisée dans un but commercial quel qu'il soit sans autorisation préalable du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Informations légales

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'auteur et les réviseurs du présent document ainsi que leurs employés n'avalisent pas l'exécution, la sécurité des travailleurs ou l'acceptabilité environnementale de l'une ou l'autre des options techniques ou stratégiques décrites dans le présent document.

Les désignations utilisées et la présentation des documents de cette publication ne reflètent en aucun cas l'opinion du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ou de leurs autorités, ou sur la délimitation de leurs frontières. De plus, les vues exprimées ne reflètent pas nécessairement la décision ou la politique énoncée du Programme des Nations Unies pour l'environnement, et les noms ou processus commerciaux cités, en rien un éventuel soutien.

Le PNUE
encourage les pratiques
saines pour l'environnement dans
le monde et dans ses propres activités.
Cette publication est imprimée sur du papier
100% recyclé avec des encres d'origine végétale
et obéit à d'autres pratiques écologiques. Notre
politique de distribution est conçue pour réduire
l'empreinte carbone du PNUE.



For more information, contact:

UNEP DTIE

Branche Action Ozone

15 rue de Milan

75441 Paris CEDEX 09

France

Tel.: + 33 1 44 37 14 50

Fax: + 33 1 44 37 14 74

E-mail: ozonaction@unep.org

www.unep.org/ozonaction

Ce document est une publication conjointe d'ActionOzone du PNUE et de US EPA. Il s'agit d'une source d'informations à l'attention des décideurs concernés, sur le potentiel que représentent les politiques des marchés publics écologiques pour promouvoir les technologies de remplacement aux HCFC respectueuses de l'ozone et du climat. Il fait un état des lieux des pratiques actuelles de passation des marchés publics pour les technologies respectueuses de l'ozone et du climat en Asie Pacifique, à la suite d'une enquête et un atelier consultatif en collaboration avec les Bureaux nationaux de l'ozone et les agences responsables des achats de la région. Il décrit la méthodologie utilisée pour l'enquête, et en compile les réponses. Cette étude exploratoire tente de dresser un tableau de la région Asie Pacifique sur l'utilisation des substances qui appauvrissent l'ozone (SAO) et des hydrofluorocarbures (HFC) dans le secteur public, sur le statut des politiques des marchés publics écologiques, le cadre institutionnel, et sur les divers défis auxquels doivent faire face les marchés publics respectueux de l'ozone et du climat. Il résume également les étapes prochaines que les pays de la région proposent d'envisager afin de promouvoir les technologies respectueuses de l'ozone et du climat au sein de leurs politiques de passation des marchés publics.